

**RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC  
RÉGION DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES  
(RSEQ-QCA)**

Mise à jour  
2022/02/28

**CHAMPIONNAT**

**RÈGLEMENTS  
SPÉCIFIQUES**

## **ATHLÉTISME PRIMAIRE**

### 1. **RÈGLEMENTS**

Les règlements en vigueur sont ceux de la Fédération d'athlétisme du Québec, sauf pour les modifications incluses dans la présente réglementation spécifique et la réglementation générale du RSEQ-QCA.

### 2. **CATÉGORIES**

<b>Catégories championnat régional</b>	
<b>1<sup>er</sup> octobre 2009 – 30 septembre 2010</b>	<b>Moustique 6</b>
<b>1<sup>er</sup> octobre 2010 – 30 septembre 2011</b>	<b>Moustique 5</b>
<b>1<sup>er</sup> octobre 2011 – 30 septembre 2012</b>	<b>Novice 4</b>

### 3. **SURCLASSEMENT**

Le simple surclassement est permis pour les élèves de Novice 4 ou de Moustique 5. Aucun élève de 3<sup>e</sup> année ne peut prendre part aux compétitions.

### 4. **INSCRIPTIONS**

4.1 Les inscriptions à la compétition doivent obligatoirement être faites auprès du RSEQ-QCA sur le site internet S1.

Chaque école peut inscrire un nombre illimité de participants.

L'inscription et le choix des épreuves sur S1 doivent être faits d'ici le vendredi 20 mai 2022 à 13h00.

Aucun ajout ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Chaque participant doit **obligatoirement prendre part à 4 épreuves** (voir 6.2)

Pour être admissible à la compétition par équipe, une école doit avoir un minimum de 4 participants dans une catégorie/sexe.

Il est possible d'inscrire des participants sans prendre part à la compétition par équipe.

### 4.2 **Vérification des inscriptions**

Advenant une anomalie dans les inscriptions (catégorie ou choix des épreuves incorrects), les organisateurs prendront contact par courriel avec le responsable de l'équipe. Si aucun suivi n'est

fait par ce dernier dans les 48 heures, les organisateurs feront les modifications nécessaires.

Un courriel de confirmation vous sera envoyé le mardi précédant la compétition.

#### 4.3 Substitutions et modifications

Les substitutions/modifications doivent être envoyées au RSEQ-QCA au plus tard le mercredi 12h00 précédant la compétition.

4.4 Chaque école doit désigner un responsable de délégation, âgé de plus de 18 ans.

4.5 Chaque école pourrait être amenée à fournir au minimum 1 **bénévole** qui agira à titre d'officiel mineur pendant la compétition. L'âge minimum requis pour ces bénévoles est de 15 ans.

Si nécessaire, nous préviendrons les écoles concernées la semaine précédant la compétition.

### 5. **INFORMATIONS TECHNIQUES**

#### 5.1 Récupération de la documentation

Dès leur arrivée, **et au plus tard à 8h45**, les responsables de délégation peuvent passer au secrétariat retirer la documentation pour leur école (dossards, horaire définitif).

#### 5.2 Réunion des responsables de délégation

Une réunion générale s'adressant à la fois aux responsables de délégation, à tous les accompagnateurs et aux athlètes aura lieu à l'heure indiquée dans l'horaire final.

#### 5.3 Accès au secrétariat

L'accès au secrétariat est strictement réservé aux personnes mandatées à cette fin. Les responsables de délégation (un par école) et officiels pourront s'adresser au secrétariat de piste pour recevoir l'information.

#### 5.4 Sanctions

Tout athlète, entraîneur adjoint ou responsable de délégation, qui nuit d'une façon quelconque au travail des officiels ou au déroulement d'une épreuve, entraîne des sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification de l'athlète et/ou sa délégation.

## 6. **FORMULE DE COMPÉTITION**

### 6.1 Épreuves

ÉPR./CAT.	Nov 4.F.	Nov 4.M.	Mous 5.F.	Mous 5.M.	Mous 6.F.	Mous 6.M.
<b>50 m</b>	X	X	X	X	X	X
<b>100 m</b>	X	X	X	X	X	X
<b>600 m</b>	X	X	X	X	X	X
<b>1000 m</b>	X	X	X	X	X	X
<b>Hauteur *</b>	0.75 m	0.80 m	0.80 m	0.85 m	0.85 m	0.90 m
<b>Longueur</b>	Zone	Zone	Zone	Zone	Traditionnel	Traditionnel
<b>Poids</b>	2 kg	2 kg	2 kg	2 kg	2 kg	3 kg
<b>Javelot</b>	400 g	400 g	400 g	400 g	400 g	500 g

*Hauteur\* : Un maximum de 2 essais par hauteur. Le tableau indique la hauteur de début du concours*

6.2 Tous les participants doivent obligatoirement faire 4 épreuves :

Un sprint (50 m ou 100 m), un demi-fond (600 m ou 1000 m), un saut (longueur ou hauteur), un lancer (poids ou javelot).

6.3 Dans une école, pour chaque catégorie, les participants doivent être répartis également dans chaque groupe d'épreuves en respectant le tableau suivant :

<b>Nombre de participants dans une catégorie</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	
Nbr de participants Épreuve 1 (sprint, demi-fond, saut, lancer)	1	2	2	3	3	4	4	Etc.
Nbr de participants Épreuve 2 (sprint, demi-fond, saut, lancer)	1	1	2	2	3	3	4	

### 6.4 Pointage

Le pointage d'une équipe est calculé selon les performances des deux meilleurs participants de cette équipe pour chacune de ces épreuves.

Si au cours de la compétition, une école n'a qu'un seul participant dans une épreuve, elle n'apparaîtra pas dans le classement par équipes.

### 6.5 Bris d'égalité

En cas d'égalité entre deux équipes pour la première place, des points seront attribués selon les positions obtenues par chaque participant pointant pour l'équipe (1 point au 1er, 2 points au

2e,)

6.6 Mérites

Six (6) médailles d'or, d'argent et de bronze sont remises pour chaque épreuve individuelle.

Six (6) bannières de champion par catégorie/sexes seront remises à l'équipe ayant cumulé le plus haut pointage dans chaque catégorie.

etc.). L'équipe ayant le plus petit total sera déclarée gagnante.